



ENVIRONNEMENT

OPÉRATION "COMPTEZ LES OISEAUX DES JARDINS !"

Mis en ligne le 16 décembre 2020

Comme chaque année depuis huit ans, Bretagne Vivante organise avec le GEOCA (Groupe d'Études Ornithologiques des Côtes d'Armor) l'opération "Oiseaux des jardins". Celle-ci vise à **recenser de façon ponctuelle, l'abondance des principales espèces d'oiseaux fréquentant les jardins en hiver.**

Cette opération de sciences participatives se veut à la fois un **moment de sensibilisation et d'information sur les oiseaux** les plus communs. Elle constitue également un **outil de connaissance** sur l'évolution des populations de ces espèces qui connaissent, pour certaines, de dramatiques chutes d'effectifs ces dernières années. Elle est donc reconduite chaque année à la même période.

En 2021, le comptage d'oiseaux des jardins aura lieu les **30 et 31 janvier.**

Comment participer ?

Cette opération est à la portée de tous. La méthode est simple :

Choisir un **lieu d'observation** (votre jardin, votre école, votre lieu de travail, un parc...) et une journée (samedi ou dimanche). **Observer et noter pendant 1 heure tous les oiseaux que vous verrez dans ce même lieu.** - [Saisissez vos données en ligne](#) ou sur le [formulaire papier](#)

Afin d'éviter de compter les mêmes oiseaux plusieurs fois : **ne noter dans le tableau de saisie QUE le nombre maximum d'individu vus en même temps** ! Exemple : si vous voyez 2 mésanges, puis plus tard 4 mésanges : notez 4 mésanges dans le tableau

Si les oiseaux ne peuvent pas être identifiés, ne les pas noter dans le tableau.

Comment nous faire parvenir vos observations ?

Deux solutions pour retourner votre fiche d'observation [téléchargeable ici](#) ↗:

Par La Poste, en renvoyant la fiche d'observation à découper sur [le dépliant](#) ↗

Par internet, en remplissant le [formulaire en ligne](#) ↗ ou en scannant le formulaire du dépliant et en le renvoyant à enquetes-geoca@orange.fr



☰ RETOUR À LA LISTE



Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

📞 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV. Prise de RDV au 02 40 16 72 36. Accueil téléphonique fermé le vendredi après-midi

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.